

5.5.2 - Règlement graphique :

Plan des risques - Zoom Pôle Agglo

Modification n°1 du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communaire en date du 15 octobre 2020



Dossier d'approbation

210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'activités du Golf
50000 Saint-Lô
02 33 79 63 93
contact@planis.fr

Risques Zones Inondables (Source: DREAL, Août 2018)

Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (source: DREAL BN, Février 2014)

- de 2,5 m à 5 m : Risque d'inondation pour les infrastructures profondes
- de 1 m à 2,5 m : Risque d'inondation pour les sous-sols
- 0 à 1 m : Risque d'inondation pour les réseaux et sous-sols

Chutes de blocs (Source: DREAL BN, Décembre 2009)

- Faiblement prédisposé (Pente forte)
- Moyennement prédisposé (Pente très forte)

Zone d'interdiction des nouvelles constructions à 100 m autour des zones moyennement prédisposées, à moins qu'une étude géotechnique précise qu'il n'y a pas de danger pour les futurs occupants/usagers

Cavité souterraine (Source: DREAL BN, Novembre 2014)

Zone d'interdiction des nouvelles constructions à 100 mètres autour d'une cavité souterraine, à moins qu'une étude géotechnique précise qu'il n'y a pas de danger pour les futurs occupants/usagers

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) (Source: DREAL BN, Octobre 2012)

Enveloppe d'effets autour des installations de Butagaz

- Zone des Effets Indirects (ou Zone de Dangers Faibles) et Zone des Effets Irréversibles (ou Zone de Dangers Significatifs)
- Zone des Effets Létaux (ou Zone de Dangers Graves)
- Zone des Effets Létaux Significatifs (ou Zone de Dangers Très Graves)

Enveloppe d'effets autour des installations de GrT Gaz

- Zone des Effets Irréversibles (IRE) ou Zone de dangers significatifs (L=25 mètres)
- Zone des Premiers Effets Létaux (PEL) ou Zone de dangers graves (L=15 mètres)
- Zone des Effets Létaux Significatifs (ELS) ou Zone de dangers très graves (L=10 mètres)

Zone de nuisance sonore (Art.L571-10 du Code de l'Environnement)

Autres éléments de la carte Source du cadastre: Cadastre PCI Vieux, DGFIP 2016

- Zonage du PLU
- Limites des communes déléguées

